

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 15 octobre 2020

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Frédéric GUINIERI - Nicolas ISNARD - Sophie JOISSAINS - Didier KHELFA - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Emmanuelle CHARAFE représentée par David GALTIER - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Sophie JOISSAINS.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Olivier FREGEAC - Jean-Pascal GOURNES - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ATCS 001-8599/20/BM

■ Organisation de l'évènement "Place Marketing Forum" les 16 et 17 septembre 2021 - Approbation d'une convention de partenariat avec Aix-Marseille Université - IMPGT

MET 20/15798/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le Place Marketing Forum (PMF) est une rencontre internationale organisée chaque année par la Chaire Attractivité et Nouveau Marketing Territorial, qui s'est donnée pour objectif de présenter, échanger et récompenser les meilleures pratiques du marketing territorial dans le monde.

Durant 2 jours, conférences et ateliers se succèdent avec l'intervention d'une cinquantaine de professionnels et experts, français et internationaux.

50 professionnels et experts, français et internationaux du marketing territorial ont animé le Place Marketing Forum 2019 qui a rassemblé les 4 et 5 avril 2019 à Lille Grand Palais, près de 300 professionnels issus de collectivités territoriales, d'agences de développement économique et touristique, d'associations et d'entreprises concernées par les problématiques d'attractivité des territoires. Le taux de satisfaction des participants, sur la qualité des interventions, des thématiques choisies et de l'organisation globale, est de plus de 90% depuis la première édition en 2013.

L'organisateur est la Chaire d'Attractivité & du nouveau Marketing Territorial (A&NMT). Celle-ci est portée par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT), lui-même rattaché à Aix-Marseille Université. Elle est la première « chaire de territoire » dédiée à l'attractivité et aux nouvelles pratiques du marketing territorial dans le monde. Orientée vers l'innovation, elle s'inscrit dans une démarche opérationnelle du marketing territorial et s'intéresse à l'ensemble des problématiques d'attractivité, que ce soit pour développer la capacité d'un territoire à rayonner et à promouvoir son offre ou que ce soit pour attirer sur place des personnes ou des capitaux. Par son organisation et son

Signé le 15 Octobre 2020

Reçu au Contrôle de légalité le 04 novembre 2020

programme, elle se veut autant un lieu de recherche, de travail et d'échange qu'un producteur de services et d'outils au bénéfice de ses fondateurs, de ses partenaires et des professionnels.

La Métropole Aix-Marseille Provence est membre fondateur de la Chaire d'Attractivité depuis 2016 et membre du comité d'orientation de la Chaire.

Seuls les partenaires et les fondateurs de la Chaire A&NMT sont éligibles à l'accueil du Place Marketing Forum. Il s'agit d'un moment privilégié pour la valorisation et la mise en lumière d'un lieu, d'une destination. La chaire A&NMT est par ailleurs pleinement associée aux travaux du groupe de travail « ensemble pour l'attractivité de la métropole » au travers une mission d'expertise et d'accompagnement de la démarche validée par le CGEM du 15 Novembre 2018.

Au-delà de ces liens, l'établissement d'un véritable partenariat avec l'IMPGT (porteur de la Chaire) pour l'organisation de cet événement permettra à la Métropole :

- D'affirmer son leadership sur le sujet du Marketing des territoires (couple Région/Métropole),
- D'illustrer sa capacité à accueillir pour la 1ère fois le Place Marketing Forum à Marseille,
- De conforter sa dimension Med/Afrique (Via conférenciers/Ateliers, voire awards),
- De souligner la composante green/éco-responsable de l'évènement et de son territoire,
- De mettre en valeur le Home Place de la Chaire/IMPGT,
- D'élargir l'audience quantitative et qualitative (plus d'international, plus de Med/Afrique),
- De valoriser sa démarche/Marque de territoire (One Provence).

Cet évènement répondant à un intérêt métropolitain, la Métropole avait décidé de s'associer à l'AMU-IMPGT afin d'organiser l'édition 2020 de cet évènement.

Dans ce cadre, l'AMU-IMPGT et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont conclu une convention de partenariat pour l'organisation de la 7^e édition du PMF qui devait se dérouler les 2 et 3 avril 2020 au Parc Chanot à Marseille.

Cependant, en raison de l'épidémie de coronavirus qui a touché et touche encore l'ensemble des territoires, l'édition physique du PMF 2020 n'a pu se tenir.

Les parties se sont donc rapprochées et ont décidé d'organiser à nouveau cet évènement en 2021.

La 8^e édition du PMF se tiendra ainsi à Marseille Chanot – Palais des Congrès et des Expositions, les 16 et 17 septembre 2021. Sont attendus près de 400/450 participants.

Le budget prévisionnel de cet évènement est de 150 540 euros. L'AMU-IMPGT pilotant l'organisation du PMF, la Métropole lui versera une participation financière d'un montant de 10 000 euros.

En outre, la Métropole prendra en charge l'organisation de la soirée networking qui se tiendra à la fin de la première journée du PMF.

Pour ce faire, la Métropole conclura les contrats de la commande publique nécessaires à l'organisation de cette soirée, dont le coût prévisionnel est fixé à 35 000 euros.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

- Ventes des entrées au PMF :	50 000 euros
- Participation de la Métropole :	45 000 euros
<i>Dont participation financière</i>	<i>10 000 euros</i>
<i>Dont organisation de la soirée</i>	<i>35 000 euros</i>
- Participation de l'AMU-IMPGT :	41 540 euros
- <u>Autres produits financiers – AMU IMPGT :</u>	<u>14 000 euros</u>
TOTAL :	150 540 euros

Dans ce cadre, il est proposé au Bureau de la Métropole d'approuver la convention de partenariat entre la Métropole Aix-Marseille Provence et Aix-Marseille Université - IMPGT jointe en annexe relative à l'organisation de l'évènement « Place Marketing Forum » qui se tiendra les 16 et 17 septembre 2021.

Signé le 15 Octobre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 04 novembre 2020

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération N°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Oui le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de participer à l'événement « Place Marketing Forum » qui se tiendra les 16 et 17 septembre 2021.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une participation financière de 10 000 euros à Aix-Marseille Université - l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale, sous réserve de l'adoption du budget principal de la Métropole et des états spéciaux de territoire pour l'année 2021.

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Métropole Aix-Marseille Provence et Aix-Marseille Université - l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale relative à l'organisation de l'événement « Place Marketing Forum » qui se tiendra les 16 et 17 septembre 2021.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires seront inscrits sur les crédits ouverts au Budget principal 2020 de la Métropole Aix-Marseille-Provence - sous politique B330 – nature 657382 – fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Attractivité du territoire,
Tourisme

Danielle MILON

Signé le 15 Octobre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 04 novembre 2020